



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 2 mai 2016

Délibération n° 2016-1169

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle métropolitain - Organisation d'évènements en résonance : Jazz à Vienne et Biennale des arts du cirque

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller délégué Képénékian

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 12 avril 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 4 mai 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burrinand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Boudot, Boumertit (pouvoir à Mme Picard), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 2 mai 2016****Délibération n° 2016-1169**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Pôle métropolitain - Organisation d'évènements en résonance : Jazz à Vienne et Biennale des arts du cirque**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Initiateur d'une identité territoriale partagée par les habitants au travers d'évènements métropolitains, le Pôle métropolitain, composé de Saint-Étienne Métropole, de la Métropole de Lyon, de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), de ViennAgglo et, depuis le 1er janvier 2016, de la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), coordonne, en matière de culture, une offre d'excellence, diversifiée et accessible à tous les citoyens métropolitains.

Dans ce cadre et de manière à faire rayonner sur l'ensemble du territoire du pôle métropolitain les grands événements que sont les Biennales de la danse et d'art contemporain pour la Métropole, Jazz à Vienne pour ViennAgglo, la Biennale du design pour Saint-Etienne Métropole et la Biennale des arts du cirque pour la CAPI, chaque agglomération organise des manifestations en résonance.

Ainsi en 2016, la Métropole souhaite soutenir les résonances au Festival Jazz à Vienne et à la Biennale des arts du cirque de la CAPI.

**1) Résonance à Jazz à Vienne**

Régie par les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, l'association RESEAU (Rassemblement d'énergies pour la sauvegarde d'un espace artistique utopique) a pour objectif de favoriser la diffusion et la promotion de différents modes d'expression culturelle et artistique. L'objet de l'association se réalise notamment par l'animation de l'espace artistique "Le Périscope" et l'organisation d'évènements culturels et musicaux.

Né en 2007 à l'initiative de 2 collectifs de musiciens (le Grolektif et le Collectif Polycarpe) et de l'Université populaire de Lyon, le Périscope, situé à Lyon 2<sup>e</sup>, est ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées.

Avec une salle de diffusion de 96 places et des locaux de répétition au sous-sol, le Périscope se veut un espace de rencontres et de découvertes, accessible au plus grand nombre, avec pour objectifs principaux :

- de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques ;
- de permettre aux artistes de se rencontrer, d'être reconnus et rémunérés.

Il organise environ 130 concerts par an, une vingtaine de résidences d'artistes ainsi que des conférences, des cabarets poétiques ou encore des ateliers.

**a) - Objectifs**

Jazz à Vienne est la principale manifestation jazz du territoire, réunissant depuis plus de 30 ans et durant 15 jours, de grands musiciens de jazz dans le site du théâtre antique de Vienne (8 000 places). Plus grand festival de Rhône-Alpes, avec 175 000 spectateurs, membre d'International Jazz Festival Organisation, il fait partie du patrimoine mondial du jazz.

Dans cette optique, la Métropole souhaite soutenir, comme en 2015, un projet porté par l'association RESEAU pour son animation du PÉRISCOPE, scène de musiques innovantes, visant à offrir aux habitants et aux touristes une résonance à l'édition 2016 de Jazz à Vienne qui se tiendra du 26 juin au 13 juillet.

#### **b) - Bilan de la résonance 2015**

En résonance au festival Jazz à Vienne, l'édition 2015 s'est déroulée au PÉRISCOPE du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 2015. Six soirées de concert ont été organisées en 3 temps (un concert solo, une playlist créée en relation avec l'artiste et un second concert), avec une carte blanche offerte à des artistes français dont le travail représente une face originale et singulière du jazz actuel. Les nombreux artistes et groupes étaient pour moitié d'entre eux de la région Rhône-Alpes et un groupe (Carl Lacroix Quintet) venait du Canada.

À l'occasion de ces 6 soirées, des textes et biographies des différents artistes et projets ont été produits ou rassemblés et largement diffusés sur internet, par les réseaux sociaux et le site web du PÉRISCOPE.

La fréquentation totale des soirées a été d'environ 350 personnes dont une partie était composée d'un public de non-avertis. À cette fréquentation physique s'ajoutent les accès internet pour la lecture des différents textes mis en ligne. Cela a représenté 1 000 personnes pour chaque texte sur Facebook qui s'ajoutent aux 6 200 visites du site sur la période.

À l'occasion de cet événement, le PÉRISCOPE, ouvert au maximum sur l'extérieur, a été transformé en café culture avec la mise en place d'un partenariat avec les librairies « Le livre en pente » et « Musique à l'âme ».

L'accès gratuit à l'ensemble des soirées a renforcé cet esprit d'ouverture et d'accessibilité.

Des articles sur le jazz actuel ont aussi été commandés à 6 chercheurs ou journalistes, 3 d'entre eux ayant été présents lors des concerts pour échanger avec le public et les artistes sur l'actualité du jazz ainsi que sur les propositions musicales faites durant la Résonance.

#### **c) - Programme de la résonance de Jazz à Vienne 2016 au PÉRISCOPE de Lyon du 5 au 9 juillet 2016**

Pour l'édition 2016, l'espace du PÉRISCOPE sera repensé en café culture autour du jazz avec un aménagement spécifique de l'intérieur et de la terrasse ouvert vers l'extérieur et au public de passage. Des concerts seront proposés mais aussi de la diffusion de "playlist" spécifiquement conçues pour l'évènement et la création d'articles sur le jazz par des journalistes et sociologues.

##### Concerts en direct

Pour la partie live, le PÉRISCOPE envisage de donner, comme en 2015, des cartes blanches d'artistes français dont le travail actuel représente une face originale et singulière du jazz d'aujourd'hui. Ces concerts se dérouleront à partir de 19 heures dans un PÉRISCOPE ouvert sur l'extérieur, avec une terrasse, fenêtre et portes ouvertes.

À la différence de 2015, les soirées seront regroupées sur une seule période du 5 au 9 juillet 2016 (soit 5 soirées). La programmation, encore à définir, restera axée sur des jeunes artistes français plus reconnus afin de toucher un public plus large.

##### Playlist

Les concerts en direct seront complétés par des playlist musicales proposées par les artistes pour prolonger l'esprit « carte blanche » ainsi que pour découvrir et comprendre leurs univers, références et sources d'inspiration. L'artiste producteur Lucas Garnier avait programmé ces playlist en 2015 ; en 2016, plusieurs contributeurs pourraient être sollicités pour cette action. Ces sélections musicales seront également diffusées en ligne après l'évènement sur le site du PÉRISCOPE afin de prolonger l'évènement.

##### Regards critiques

Seront sollicités 5 nouveaux chercheurs ou journalistes concernés par le jazz ; il leur sera demandé de produire 5 nouveaux articles en réaction à une nouvelle question sur cette musique et son actualité. Cette question fera le lien entre le festival Jazz à Vienne et le PÉRISCOPE mais aussi entre la tradition et le jazz actuel. La diffusion de ces articles se fera dans le déroulé des soirées 1 jour - 1 concert - 1 texte, sur place au PÉRISCOPE (affichage en grand format) et sur internet via le site du PÉRISCOPE et les réseaux sociaux.

Invitation de programmeurs étrangers

Le PériScope est investi depuis plusieurs années dans le soutien à l'export des groupes français et notamment régionaux, dans le cadre du programme du ministère de la culture ou de programmes européens. Dans cette optique, une dizaine de programmeurs étrangers seront invités en coordination avec Jazz à Vienne. Un programme entre les scènes de Jazz à Vienne (par exemple Cybèle et le Club de Minuit) et le PériScope pourrait leur être proposé afin de découvrir et promouvoir les artistes français programmés.

**Budget réalisé 2015 et budget prévisionnel 2016 de la résonance de Jazz à Vienne au PériScope**

| <b>CHARGES</b>   | <b>2015</b>        | <b>2016</b>        |
|--|--------------------|--------------------|
| achat de spectacles                                      | 2 450,00 €         | 6 000,00 €         |
| salaires bruts artistes / techniciens + charges sociales | 2 965,00 €         | 799,00 €           |
| repas, voyages, hébergement artistes                     | 2 193,00 €         | 1 640,00 €         |
| locations matériel technique et fournitures Bar catering | 1 014,00 €         | 1 050,00 €         |
| fournitures production et documentation                  | 503,00 €           | 0,00 €             |
| frais de communication (graphisme, impressions...)       | 621,00 €           | 621,00 €           |
| taxe SACEM   | 390,00 €           | 390,00 €           |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                 | <b>10 136,00 €</b> | <b>10 500,00 €</b> |
| <b>PRODUITS</b>  | <b>2015</b>        | <b>2016</b>        |
| vente bar sur les soirées de concert                     | 2 086,00 €         | 2 500,00 €         |
| subvention de la Métropole de Lyon                       | 8 000,00 €         | 8 000,00 €         |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>                                    | <b>10 086,00 €</b> | <b>10 500,00 €</b> |

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au profit de l'association RESEAU pour l'animation de l'espace artistique « Le PériScope » pour l'organisation d'une résonance de Jazz à Vienne pour l'année 2016, montant de subvention identique à 2015.

Une convention permet de fixer les objectifs de cette subvention et d'en définir les modalités administratives et financières.

**2) Résonance à la Biennale des arts du cirque de la CAPI**

En 2016, la CAPI organisera la cinquième édition de la Biennale des arts du cirque du 17 au 29 mai.

Portée par le Théâtre du Vellein, la Biennale propose une programmation qui se déploie sur 23 communes de la CAPI. Internationale et diversifiée, la programmation regroupe toutes les pratiques du cirque contemporain : aérien, jonglage, acrobatie, trampoline, trapézistes.

Populaire, ludique et conviviale, la Biennale du cirque est devenue un rendez-vous incontournable du territoire, offrant nombre de spectacles gratuits en plein air et rendez-vous payants qui se déroulent sous chapiteau ou au théâtre du Vellein. Dans ce cadre, une résonance à la Biennale est organisée par la Compagnie MPTA (Mains Pieds Tête Aussi).

Créé en 2011, le festival biennal Les UtoPistes est porté par la Compagnie MPTA dirigée par Mathurin Bolze. Dédié aux arts du cirque, ce festival soutient depuis sa première édition une création qui cherche à dépasser les cadres de jeu habituels en réinventant l'espace urbain et théâtral.

Du 2 au 11 juin, l'édition 2016 se déroulera dans 5 théâtres de la Métropole, à Lyon aux Célestins, à la Maison de la danse, au Théâtre Nouvelle Génération, aux Ateliers, aux Subsistances, à Décines au Toboggan, et dans 2 théâtres de la région, la scène nationale de Chambéry et le centre dramatique national de Valence. Une collaboration avec les Nuits de Fourvière est également programmée dans la cour du lycée St Just. Dans la Métropole, ce sont 14 spectacles, pour 28 représentations qui seront présentés.

La Biennale des arts du cirque de la CAPI accueille le spectacle sous chapiteau *Le repas* de la compagnie Le cheptel Aleikoum, spectacle également programmé et coproduit à Chambéry par le Festival les utoPistes. En résonance à la biennale de la CAPI, le Festival les utoPistes a souhaité poursuivre ce compagnonnage et a proposé à la compagnie Le Cheptel Aleikoum de créer avec Mathurin Bolze, un spectacle

in situ dedans dehors. Il se déroulera du 8 au 11 juin dans la grande salle du théâtre des Célestins et sur la place des Célestins.

### Budget prévisionnel 2016

| DETAIL DES CHARGES (en € HT)           | Total           | DETAIL DES PRODUITS (en € HT)                | Total           |
|--|-----------------|--|-----------------|
| <b>achats</b>                          | <b>267 943</b>  | <b>recettes propres</b>                      | <b>109 342</b>  |
| coproductions                          | 70 918          |  |                 |
| achats de spectacle                    | 196 092         | <b>théâtres partenaires</b>                  | <b>258 944</b>  |
| fourniture administrative              | 300             | Célestins                                    | 86 890          |
| autre administratif                    | 200             | Ateliers                                     | 3 552           |
| frais de régie, fournitures techniques | 433             | Décines                                      | 5 000           |
|  |                 | Théâtre Nouvelle Génération                  | 20 160          |
| <b>Services extérieurs</b>             | <b>52 959</b>   | Maison de la danse                           | 1 020           |
|  |                 | Les Nuits de Fourvière                       | 14 100          |
|  |                 | Les Subsistances                             | 360             |
| <b>Autres services extérieurs</b>      | <b>152 318</b>  | Espace Malraux - SN Chambéry                 | 90 309          |
|  |                 | La comédie de Valence - CDN                  | 37 554          |
|  |                 |  |                 |
| <b>Charges de personnel</b>            | <b>47 913</b>   | <b>Subventions d'exploitations</b>           | <b>86 366</b>   |
|  |                 | Ministère aide itinérance                    | 3 000           |
|  |                 | quote part convention Drac                   | 10 000          |
|  |                 | Région Auvergne Rhône-Alpes réseau de villes | 44 026          |
|  |                 | Métropole de Lyon                            | 8 000           |
|  |                 | quote part subvention Ville de Lyon          | 10 000          |
|  |                 | Office national diffusion artistique         | 11 340          |
|  |                 |  |                 |
|  |                 | <b>Mécénat</b>                               | <b>30 000</b>   |
|  |                 | <b>Autofinancement MPTA</b>                  | <b>36 481</b>   |
|  |                 |  |                 |
| <b>Total charges HT</b>                | <b>521 133€</b> | <b>Total des produits HT</b>                 | <b>521 133€</b> |

Il est proposé au Conseil de la Métropole de procéder à l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au profit de la compagnie MPTA pour l'organisation dans le cadre du Festival utoPistes d'un spectacle in situ dedans dehors au théâtre des Célestins, résonance à la Biennale des arts du cirque de la CAPI pour l'année 2016.

Une convention permet de fixer les objectifs de cette subvention et d'en définir les modalités administratives et financières ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au profit l'association RESEAU pour l'animation de l'espace artistique "Le Périscope" pour l'organisation d'une résonance de l'édition 2016 du festival Jazz à Vienne,

b) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 000 € au profit de la compagnie MPTA pour l'organisation dans le cadre du Festival utoPistes de la résonance à la Biennale des arts du cirque de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) pour l'année 2016,

c) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et, d'une part, l'association RESEAU et, d'autre part, l'association MPTA, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**3° - Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 311 - opération n° 0P02O0939.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 mai 2016.**